

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 18 août 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le dix-huit août à 19 heures 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur GARDET Benjamin, Maire.

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 09

Présents : GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, AINOZ Jean-Louis, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, LAGOZNY Romane.

Date de la convocation : 13/08/2026

Excusés : RAMBAUD Christophe pouvoir à MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Délibération 2026-08D02 – Création d'une garderie et d'une salle associative – Avenant n° 1 au Lot 3 (Etanchéité) – Etanchéité Dauphinoise

Vu la délibération du conseil municipal n° 2025-10D05 du 1^{er} octobre 2025, modifiée par la délibération 2025-10D02-1 du 13 octobre 2025, attribuant à la société Etanchéité Dauphinoise le lot 3 (étanchéité) du marché de création d'une garderie et d'une salle associative, pour un montant de 22 000.00 € H.T.

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer les couvertines sur les balcons des logements qui sont très endommagées.

Par conséquent, il convient de passer un avenant n°1 pour un montant de 545.41 € HT.

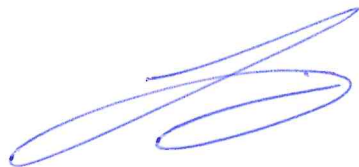
Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve l'avenant n°1 au lot 3 (étanchéité) attribué à la société Etanchéité Dauphinoise pour un montant de 545.41 € portant le montant total du lot 3 à 22 545.41 € H.T.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer cet avenant et toute pièce nécessaire son exécution.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le secrétaire
Florent BOURGEOIS-ROMAIN



Le Maire
Benjamin GARDET

